

Paris, le 15 janvier 2025

Congrès de l'Unccas 2025 : le rendez-vous est donné à Chambéry, du 26 au 28 mars

Le 94ème congrès de l'Unccas aura pour thème "L'urgence sociale, tenir jusqu'à quand ?". Un an avant les élections municipales, l'Unccas dévoilera les résultats de la troisième édition de son baromètre « le regard des Français sur l'action sociale » réalisé en partenariat avec l'institut IFOP et le Cevipof.

Face au sentiment d'angoisse des élus locaux, quelle réponse doit apporter l'Etat ? L'action sociale peut-elle encore rester la variable d'ajustement des débats budgétaires ? Pour répondre aux questions sur l'avenir du service public de proximité, notre grand témoin sera cette année Thierry Beudet, président du CESE.

La plénière d'ouverture aura lieu en présence de la Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles de France, Catherine Vautrin et de Luc Carvounas, président de l'Unccas. Avec la participation notamment de la Défenseure des Droits, Claire Hédon, mais également d'Hervé Gaymard, président du département de la Savoie, de Thierry Repentin, président de l'Anah et maire de Chambéry.

Au programme de l'édition 2025

En premier lieu se tiendra le rendez-vous des outre-mer le mercredi 26 mars, priorité du mandat du président. Le ministre des outre-mer est invité à cette séquence du congrès. Un moment sera dédié aux actions menées par les CCAS de Mayotte suite au cyclone Chido.

Jeudi 27 et vendredi 28 mars seront réparties 5 tables rondes thématiques avec des intervenants mixés à la fois politiques, élus, dirigeants de fédérations ou d'associations d'élus, philosophes : l'occasion d'échanger autour des enjeux futurs des territoires et de préparer ensemble l'avenir. Dans un contexte où l'évolution des services publics soulève de nombreuses questions, ce congrès est l'occasion de réfléchir aux défis actuels et à venir. Quels sont les enjeux pour les communes face à l'État ? Comment garantir la qualité des services publics tout en répondant aux nouvelles exigences de notre société ? Des sujets d'actualité pour accompagner élus et CCAS dans leur problématiques et sujets du quotidien.

L'Unccas organise également des ateliers dédiés plus particulièrement aux CCAS, où des CCAS/CIAS viendront présenter des initiatives mises en place sur leur territoire autour de différentes thématiques. Un moment pour échanger et partager des actions inspirantes et innovantes avec les différents acteurs de l'action sociale de proximité.

Accédez au site du congrès et découvrez le programme : <https://congres.unccas.org/fr>

Vous souhaitez vous accréditer au congrès ou être partenaire presse, écrivez-nous par mail : anono@unccas.org

À propos de l'Unccas

L'Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale regroupe 4 300 CCAS/CIAS adhérents (10 000 communes) dont l'action concerne 75% de la population, en Hexagone et outre-mer.

Les CCAS et CIAS, établissements publics locaux, jouent un rôle de prévention et de développement social dans leur commune/intercommunalité. Ils gèrent de nombreux équipements et services de proximité en direction des familles, des personnes en difficulté, des personnes âgées ou handicapées.

Le conseil national de l'Unccas réunit les élus du conseil d'administration et les présidents des 76 unions départementales et territoriales des CCAS/CIAS (Udccas) du réseau.

Contact presse

Alissia Nono - Responsable communication
Tél : +33 6 33 72 87 50 - Mail : anono@unccas.org